



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

frais pharmaceutiques

Question écrite n° 106080

Texte de la question

M. Christian Eckert attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur la question très importante du remboursement des médicaments. Très sensible à la question du pouvoir d'achat de nos concitoyens, il est régulièrement alerté par les électeurs de sa circonscription sur le déremboursement de médicaments pourtant essentiels à leur guérison ou à leur confort. Alors que la situation est déjà très difficile, notamment en ce qui concerne leur pouvoir d'achat, le Gouvernement ayant permis une nouvelle hausse des tarifs du gaz le premier avril 2011, quelle n'a pas été leur déception en apprenant à la lecture du *Journal officiel* du 6 avril 2011 que le taux de remboursement des médicaments à vignette bleue, comme l'Advil ou le Zyrtec par exemple, médicaments très utilisés, passera de 35 % à 30 % à compter du 2 mai 2011. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer si cette nouvelle annonce de déremboursement sera suivie d'autres cette année, ou si, le coup ayant été porté, le Gouvernement compte annoncer un « gel des déremboursements » jusqu'en 2012.

Données clés

Auteur : [M. Christian Eckert](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (7^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106080

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 avril 2011, page 4165

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)